



Les Paniers Marseillais
Une autre économie est possible...



Contrat d'engagement « Cerises Bio » saison 2014

entre l'adhérent des Paniers Marseillais
et

Loïc Péré 199, chemin de Charenton 30800 St Gilles – 06 98 42 01 03

Panier de Notre-Dame du Mont - Cours Julien

- Loïc Péré s'engage à livrer ses cerises une fois par semaine,
- **pendant 5 semaines du 7 mai au 4 juin 2014** au lieu et à l'heure de distribution du panier de légumes (dans la limite de sa production et donc des conditions climatiques).
- Les cerises se vendent par barquette :
 - de 1 kg à 5 euros
 - de 5 kg à 22,50 euros (soit 4.50 euros le kilo).

Je soussigné(e)

Nom : **Prénom**

Email:..... **Téléphone:**.....

- L'adhérent s'engage à commander au minimum une barquette de 1 kilo durant la période du contrat, aux dates suivantes :

- **(Cochez LA ou LES dates qui vous intéressent et la quantité souhaitée)**

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Le 7 mai :(1, 2 ou plus) barquette(s) de 1 kg |(1, 2 ou plus) barquette(s) de 5 kg |
| <input type="checkbox"/> Le 14 mai :(1, 2 ou plus) barquette(s) de 1 kg |(1, 2 ou plus) barquette(s) de 5 kg |
| <input type="checkbox"/> Le 21 mai :(1, 2 ou plus) barquette(s) de 1 kg |(1, 2 ou plus) barquette(s) de 5 kg |
| <input type="checkbox"/> Le 28 mai :(1, 2 ou plus) barquette(s) de 1 kg |(1, 2 ou plus) barquette(s) de 5 kg |
| <input type="checkbox"/> Le 4 juin :(1, 2 ou plus) barquette(s) de 1 kg |(1, 2 ou plus) barquette(s) de 5 kg |

Au delà de ces commandes fixes, l'adhérent pourra procéder à des **commandes supplémentaires**, en prévenant le référent au minimum **1 semaine avant la date de livraison suivante**, lors de la distribution auprès de son référent. Sandra <bartock@laposte.net >

Règlement :

Je règle par chèque, à l'ordre de Loïc Péré.

Date :

Signature de l'adhérent:

Signature du producteur :